

**TRUBUNE LIBRE :**  
**MOTION 3 - MAINTENANT LA GAUCHE !**

**"POURQUOI REJETER LE TRAITÉ SUR LA STABILITÉ, LA COORDINATION ET LA  
GOUVERNANCE (TSCG, 02/2012) DE MERKEL / SARKOZY (MERKOZY) ?**

**&**

**QUELS AXES PRINCIPiels DE PROPOSITIONS ALTERNATIVES À CE "TRAITÉ"  
ABUSIVEMENT PRÉSENTÉ COMME "EUROPÉEN" ?"**

(A partir de notre Contribution : Europe et International, n°215)

**PAR :**

**PATRICK CERRUTI**

**MEMBRE DE LA SECTION LOCALE DU PS DE CLAMART**

**FEDERATION DES HAUTS-DE-SEINE**

**CLAMART, LE 16 JUILLET 2012.**

**RELUE ET AMANDEE LE 01 SEPTEMBRE 2012.**

**PRÉAMBULE**

**1.0** "IMF Calls on Eurozone to Take Determined Action in Response to Crisis"; International Monetary Fund (IMF/FMI) website's headlines; July 15<sup>th</sup>, 2012. Certainement, mais surtout pas n'importe comment, à l'instar du TSCG Merkozy !

**1.1** Il existe un large consensus dans la formation politique à la gauche de notre Parti et dans les milieux associatifs "alter-mondialistes" pour refuser le TSCG sur des bases, notamment, de rejet des valeurs de référence du TSCG et/ou sur des craintes de politiques d'ajustement drastique de la demande, dès lors que l'une des valeurs de référence du TSCG se trouve être franchie par l'une ou l'autre des parties qui seraient signataires du TSCG. Nous ne nions pas l'importance de ces préoccupations et nous adhérons aux principes de refus de politiques d'austérité imposées aux Peuples européens en réponse à une crise systémique majeure et unique dans l'histoire du capitalisme et pour laquelle ces dits-Peuples, leurs classes citoyennes et laborieuses, ne sont en rien responsables.

**1.2** Toutefois, notre ferme opposition à ce TSCG ne se situe pas à ce niveau, mais à un autre niveau, estimons-nous nettement plus structurant pour le rejeter et viser autre chose, conforme à notre Programme (*id est*: "Le Changement c'est Maintenant. Mes 60 engagements pour la France"; FH au nom de notre Parti) et à ses fondamentaux théoriques économiques et politiques. Cet autre niveau peut être appréhendé autour, notamment, des mots et expressions-clés suivants : "Union" ; "Trait(é)-d'Union" ; "Jeux coopératifs et de solidarité" ; "Fédération" ; "Budget communautaire européen" ; "Gouvernance parlementaire". L'on considère également, en filigrane, les notions de croissance économique et de ses nouvelles approches (développées, par exemple, par J.P. Fitoussi, A. Sen et J. Stiglitz, 2009). Il en va de même pour ce qui touche au redéploiement des Fonds Structurels Européens (FSE) dans une logique d'appui pour une reprise d'une croissance européenne. Mais dans le contexte de notre Tribune d'appréciation du TSCG et nos axes principaux de propositions alternatives à ce prétendu "Traité européen", ce dernier, essentiellement de gestion des finances publiques gravitant autour de deux valeurs de référence, cette notion de croissance n'est qu'implicite dans les lignes qui suivent.

**1.3** Nous savons que notre Programme ouvre une brèche de "Nouvelle Donne" d'obédience postkeynésienne et de régulation, contre un néo-libéralisme mondialisé, exacerbé et débridé ayant conduit au chaos *via* une crise systémique (débutant en 2007 et s'accéléralant à partir d'août 2008 avec l'effondrement des "mortgage subprimes" du marché de immobilier américain) unique et d'exceptionnelle gravité d'un régime d'accumulation financiarisé autoréalisant à l'outrance des actifs financiers sur notionnel et hors fondamentaux, conduisant à la formation d'un ensemble globalisé de bulles spéculatives, nécessairement vouées à l'explosion.

**1.4** Nous savons que la crise de la zone Euro qui s'en est suivi par effets domino et/ou de contagion et son approfondissement, relève surtout de défauts de coordination des marchés strictement autoréférentiels, donc d'absence de jeux coopératifs et de solidarité véritablement renforcés *via* l'intermédiation de forces publiques d'intervention et de régulation, capables de mettre en œuvre des mécanismes concertés d'Union, de stabilisation et de Gouvernance macro-financière.

**1.5** Nous savons également que notre Programme (tout au moins, dans la dimension de ses 32 sur 60 engagements<sup>1</sup> macro-économiques et socio-économiques), les enjeux de sa réussite, de son élargissement pour notre Pays et pour l'Europe, au-delà pour un capitalisme mondialisé du XXI<sup>ème</sup> Siècle réformé et régulé, a et aura inévitablement pour clé de voute son positionnement et son succès au plan européen.

**1.6** Nous savons, cependant, que nous sommes encore à ce jour politiquement isolé (mais surtout pas "Sinn Féin") en notre Union européenne. Mais nous savons aussi que notre Peuple de France, observé par les Peuples d'Europe, a jeté aux poubelles de l'Histoire les néolibéraux politiques d'extrême de notre Pays, son commandeur politique Sarkozy et ses acolytes, chancres d'austérité, d'inégalités et d'individualisme méthodologique, par les plus Grandes Portes Républicaines et Démocratiques du Pays, à savoir : son Sénat, sa Présidence et son Assemblée Nationale.

**1.7** Nous savons qu'il faut que nos Victoires Démocratiques soient suivies par d'Autres au niveau de notre Union européenne, tant pour ce qui concerne la zone Euro des 15, que pour ce qui concerne celle des 25, visée par le TSCG. Et nous savons que notre Union européenne se dessine et se destine à 25<sup>2</sup> (UE et zone Euro), voire à 15 (zone Euro seule), mais en rien à 2, à l'instar de Merkozy et de leur pseudo "gouvernance européenne" de mépris, à l'égard des autres membres de notre Union.

**1.8** Nous savons que nous nous devons de réorienter la Construction européenne, fonction au moins des points 11, 12 et 13 de notre Programme et que notre crédibilité et notre lisibilité au plan de notre Union européenne en dépend stratégiquement. Enfin, nous savons que les Peuples d'Europe de l'Union sont au regard de la mise en œuvre de notre Programme, de notre Parti et de notre Peuple de France pour trouver une issue structurelle de sortie aux très graves blocages néo-conservateurs dans lesquels les ont enferré Merkosy et leurs irresponsabilités idéologiques.

## **2. LE TSCG : OBJECTIVATION D'UNE CRITIQUE DE FORME ET DE FOND**

**2.1** Le TSCG a un référent d'apothéose de l'ère Merkozy en la "Version consolidée du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE)" parue au Journal officiel de l'Union européenne (JOEU) le 30.03.2010 (C83/47) et en ses Articles 121, 126, 136, 139, 260, 273, 326 et 334 du-dit TFUE. Il ne peut être question que son prétendu successeur puisse connaître le même sort et donc admettre parution dans le JOEU. Pourquoi ?

**2.2** Les raisons en tiennent tant à la forme qu'au fond du TSCG. Et comme il existe toujours un lien organique entre forme et fond selon lequel la forme ne va pas sans le fond et réciproquement, il importe d'entrée de jeu de caractériser ce lien. Le TSCG se situe, à *la caricature*, dans un néolibéralisme d'extrême au plan économique de gestion des finances publiques, en même temps, qu'il se situe au plan de sa philosophie politique dans un individualisme méthodologique outrancier entre...Etats-nations d'une même Union !

**2.3** Le TSCG s'oppose donc radicalement à notre conception postkeynésienne de régulation de l'économie politique et à la conception holiste de philosophie politique de notre Parti et de nos traditions socialistes. Ainsi, il n'y a pas d'opposition "franco-allemande" à ce TSCG, comme se plaisent à l'alléguer réactionnaires et tous bords et de tous pays. Mais il y a bien et surtout une opposition de fond et de forme d'économie et de philosophie politique entre *notre* vision du fonctionnement et du devenir de notre Union européenne et *la leur*, celle des néo-libéraux et des néo-conservateurs.

---

<sup>1</sup> / A savoir, les engagements de 1 à 23, ainsi que les engagements : 29, 33, 34, 36, 42, 43, 55, 57, 58 et l'Annexe "Les Chiffres", qui présentent les hypothèses macro-économiques du Programme.

<sup>2</sup> / 27 pays à ce jour.

## **2.4** Rejeter le TSCG quant à sa forme, quelques exemples :

*Exemple 1* : Dans le "TENANT COMPTE DU FAIT" # 2<sup>3</sup>, il est écrit :

"...est d'intégrer le plus rapidement possible (nous soulignons, PC) les dispositions du présent traité dans les traités sur lesquels l'Union européenne est fondée ;".

Or, en temps de crise systémique majeure avec le potentiel d'une zone Euro plongeons dans les abysses, personne, entendu comme ni Etat, ni Gouvernement, ni Institution publique n'est censé agir le "plus rapidement possible" pour satisfaire l'on ne sait quoi, l'on ne sait qui et pour l'on ne sait quelles prétentions. L'intelligence de l'élaboration de l'action, son intériorisation par les acteurs publics concernés et concertés, comme la pérennité de l'efficacité des actions mises en œuvre, doivent l'emporter sur la suractivité de façade et les précipitations hasardeuses pouvant conduire à des risques d'inexactitude d'appréciation aux conséquences fâcheuses. Dès lors, en réponse aux marchés financiers privés autoréférentiels ayant conduit au cataclysme de part leur sur-réaction de spéculation moutonnaire, les remèdes publics ne doivent surtout pas être de même nature que les maux et l'urgence et les "plus rapidement possible" doivent donc être laissés pour compte.

## **2.5** Rejeter le TSCG quant à sa forme, quelques exemples :

*Exemple 2* : Dans un texte somme toute assez court (+/- 32000 caractères, espaces compris), c'est à redondance et à profusion que l'on retrouve des mots et des expressions comme : "règle(s)", "règlement", "rigueur", "procédures", "mesure", "mesures correctives", "correction", "corriger", "obligations", "exige", "contraindre", "astreinte", "surveillance". Et cela, à des années-lumière de l'Idée Européenne d'origine et de son Génie de pratique ayant créé et fondé une Union de dimension historique d'exception sur la base de mots-clés comme : "concertation", "dialogue", "coopération", "intégration" et "solidarité".

Pour plus de précision des mots (avec eux, des choses) du TSCG de Merkozy, observons que les mots "règle", "règles" et "règlement" apparaissent 17 fois. Les mots "procédure(s)" 12 fois. Alors que les mots "corrective" ou "correction" 8 fois, et le mot de "surveillance" 6 fois. Ce simple décompte des mots et expressions composants le TSCG Merkozy donne bien une certaine idée de sa nature et de son fond. Plus précisément, nous ne sommes en rien en situation de recherche saine, sereine efficace et efficiente de gestion des finances publiques, de respect de valeurs de référence et de politique budgétaire appropriée dans un contexte d'intégration européenne et de poursuite de construction de notre Union. Mais bel et bien en situation de police politique visant à enfermer des politiques économiques, des gestions de finances publiques de pays pris individuellement, livrés à eux mêmes et devant agir hors de toute intelligence de Coopération et d'Union.

## **2.6** Rejeter le TSCG quant à son fond. Au préalable, nos points de non désaccord de principe avec le TSCG

Nous l'avons déjà implicitement souligné (cf. supra) : nous ne nous offusquons pas outre mesure et *a priori* vis-à-vis des valeurs de référence retenues par le TSCG, aussi dénommée comme "règle d'équilibre budgétaire", stipulant (CONSCIENTES # 2) :

"... de faire en sorte que leur déficit public ne dépasse pas 3 % de leur produit intérieur brut aux prix du marché et que leur dette publique ne dépasse pas 60 % de leur produit intérieur brut aux prix du marché ou diminue à un rythme satisfaisant pour se rapprocher de cette valeur de référence".

De même, nous acceptons sans difficulté le T.III, Art. 3, al. a)<sup>4</sup> du TSCG stipulant :

---

<sup>3</sup> / En rappel du TSCG et de ces Titres, Article et alinéa l'énonçant, il existe comme dans tout Traité des préalables. Dans le TSCG ils prennent différentes formes commençant par diverses expressions en Majuscules, aussi répétées. Dès lors # 2, pour numéro 2, signifie que c'est à la 2<sup>ème</sup> expression en Majuscules et en question qu'il faut se référer pour la citation présentée dans cette Contribution (idem pour toute la suite).

<sup>4</sup> / Avec "T" pour "Titre" ; "Art" pour "Article" et "al." pour : alinéa. Ces abréviations s'appliquent tout au long de notre Contribution thématique, en citation du TSCG.

"la situation budgétaire des administrations publiques d'une partie contractante est en équilibre ou en excédent ;"

Nous ne nous opposons pas non plus et *par principe*, à tout ajustement macro-financier de la demande, dès lors que les seuils des valeurs de référence ne sont pas respectés<sup>5</sup>. Enfin et par voie de conséquence de cet ensemble, nous acceptons bien volontiers le TENANT COMPTE DU FAIT # 1 soulignant :

"...que la nécessité pour les gouvernements de maintenir des finances publiques saines et soutenables et de prévenir tout déficit public excessif est d'une importance essentielle pour préserver la stabilité de la zone euro dans son ensemble..."

Là ne sont donc pas nos oppositions radicales et structurantes à ce TSCG réactionnaire, crypto néo-libéral et crypto néo-conservateur.

## 2.7 Rejeter le TSCG quant à son fond : là où le bât blesse foncièrement.

En situation pourtant d'Union économique et monétaire, le TSCG (abusivement présenté comme à se devoir être réalisé dans le cadre d'une Union Économique et Monétaire) considère la gestion de ses valeurs de référence comme devant être mise en œuvre en situation exclusive et par nature en termes de "chacun pour soi" ou, si l'on préfère, pays individuellement pris par pays individuellement pris, sans la moindre relation de jeux coopératifs de solidarité entre les pays-membres de l'Union ; soit dans un cadre strictement national de gestion des finances publiques et d'optimisation des valeurs de référence. Comble du comble, le TSCG donne prime aux pays structurellement à l'intérieur d'une des valeurs de référence d'obtenir élargissement de déficit de l'autre valeur de référence, sans aucun regard d'Union envers les autres pays-membres, en éventuelle situation inverse et sans même effleurer l'idée de possibles transferts financiers sous éventuelles conditionnalités, entre pays pourtant d'une même Union. Nier à ce point tout principe de fonctionnement d'une Union ? Même le Roi Ubu n'aurait pu imaginer pareil tour de passe-passe dans ses plus atterrées et ses plus tragiques Comédies humaines !

Pour s'en convaincre, reprenons l'Art. 3 du Titre III dénommé : "Pacte budgétaire", en sont alinéa d) :

"d) lorsque le rapport entre la dette publique et le produit intérieur brut aux prix du marché est sensiblement inférieur à 60 % et lorsque les risques pour la soutenabilité à long terme des finances publiques sont faibles, la limite inférieure de l'objectif à moyen terme telle que définie au point b) peut être relevée pour atteindre un déficit structurel d'au maximum 1,0 % du produit intérieur brut aux prix du marché ;".

Et comme, il faut bien prendre connaissance aussi de l'alinéa b) de cet Article 3 du Titre III du Traité, alors citons-le aussi :

"b) la règle énoncée au point a)<sup>6</sup> est considérée comme respectée si le solde structurel annuel des administrations publiques correspond à l'objectif à moyen terme spécifique à chaque pays (nous soulignons, PC), tel que défini dans le pacte de stabilité et de croissance révisé, avec une limite inférieure de déficit structurel de 0,5 % du produit intérieur brut aux prix du marché".

En conséquence, le rejet de fond, structurant et qualitatif du TSCG doit résider, à nos yeux, en cet Article 3 du Titre III et ses alinéas. Il relève, en effet, d'une négation de substance des principes de fonctionnement d'une Union où jeux coopératifs de solidarité et d'interdépendances sur des valeurs de référence à conduire se devraient être gérées en trait-d'union et en qualité publique de coordination et d'interventions entre pays-membres d'une même Union.

---

<sup>5</sup> / Mais dès lors aussi que ces ajustements ne sont pas destructeurs de rapports sociaux et humains et inégalitaires dans leurs impacts socio-économiques. En d'autres termes, que les éventuels ajustements s'effectuent "à visage humain", pour reprendre le titre d'un ouvrage publié fin 80, très critique vis-à-vis des interventions macro-financières du FMI dans les Pays en développement.

<sup>6</sup> / Déjà cité en sur-référence de la note de bas de page 2 ; donc s'en rappeler, si nécessaire.

Catégoriquement hors d'une telle approche et donc conçu avec de tels défauts structurant majeurs, le TSCG Merkozy n'est donc pas, par nature et par vocation, un Traité d'Union : il doit donc être très clairement et sans ambages rejeté. Non renégozié ! Mais bel et bien rejeté !

Mais d'autres éléments de négation corrélatifs à ceux déjà présentés discréditent également et fondamentalement ce TSCG, au point de bien confirmer de devoir le rejeter (non le renégocier) sans ambages et sans la moindre hésitation. Présentons ceux qui nous semblent être les plus importants.

**2.8** : AU NOTANT # 6, on lit :

"NOTANT, en particulier, la volonté des parties contractantes de recourir plus activement à la coopération renforcée (nous soulignons, PC), telle que prévue à l'article 20 du traité sur l'Union européenne et aux articles 326 à 334 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne...".

Reportons-nous alors aux articles 326 à 334 du TFUE<sup>7</sup> et qu'observe-t-on ? Tout et rien en même temps. Mais surtout beaucoup de formel, notamment : des conditions de non-entrave, du nombre, de la hiérarchie, des conditions et de la procédure.

Mais il manque un très grand absent, en l'occurrence le sens et la définition de ce qu'entendent le TSCG et le TFUE par le terme de "coopération", plus encore si elle se doit être "renforcée", affichée selon le premier et prétendu défini par le second. Et pour cause, tout indique que l'on préfère galvauder le terme, l'utiliser de la sorte, plutôt que le définir pour lui donner un véritable contenu, un véritable sens et des instruments d'actions logiques, pratiques et conséquents en vue de réelles politiques économiques de stabilisation et de coordination visant à mettre en œuvre des coopérations renforcées, durables et effectives d'Union. A cet effet, si l'on retient comme définition (selon l'auteur de cette Tribune) d'une coopération : "la recherche de modes de gestion concertés tendant vers une maîtrise de conflits entre et pour des acteurs et des institutions donnés, en vue d'un dépassement accepté des-dits conflits", le moins que l'on puisse dire est que nous n'observons pas l'ombre d'une telle approche dans le TSCG. En ce sens, les notions de coopération, de jeux coopératifs et de solidarité sont bien les grands absents de ce TSCG. La récente gestion de la crise grecque par Merkozy serait bien là pour l'attester. Ainsi, en même temps que l'on exige de l'intégrer le "plus rapidement possible", l'on nous demande de mettre en application un TSCG situé en complète opposition à toute logique, intelligence et esprit de coopération et d'Union. C'est bien là, répétons-le, où le bât foncièrement blesse et pour blesser fondamentalement. Dès lors, étant hors de l'idée européenne, hors de nos principes fondamentaux d'Union et de Coopération et de la nécessaire poursuite de la Construction européenne en ces sens, le TSCG Merkozy ne peut pas et ne doit pas avoir sa place en l'Europe et en ses Affaires.

**2.9** Dans l'Article 5, point 1 du TSCG on lit :

"1. Une partie contractante qui fait l'objet d'une procédure concernant les déficits excessifs en vertu des traités sur lesquels l'Union européenne est fondée, met en place un programme de partenariat budgétaire et économique (nous soulignons, P.C.) comportant une description détaillée des réformes structurelles à établir et à mettre en œuvre pour assurer une correction effective et durable de son déficit excessif. Le contenu et la forme de ces programmes sont définis dans le droit de l'Union européenne".

Mais de quoi relève ce partenariat ? Qui sont les acteurs de ce partenariat ? Qui finance le Programme de partenariat budgétaire et économique et avec quelles ressources financières (publiques, privées, UE, FMI, autres) ? Trop vague, beaucoup trop vague pour être entendu et intelligible. Mais toujours aussi procédurier et enfermé ("procédure", "correction", "forme", "droit", etc.) pour donner un minimum de crédibilité à un positionnement conséquent du TSCG dans une dynamique de partenariat ouvert et de solidarité économique-financière entre pays de l'Union en situation de déficit, appuyés par d'autres pays de la même Union, en situation de capacités de financement, aussi d'assistance technique.

**2.10** D'autres imprécisions et insuffisances laissent très largement supposer que mal conçu, le TSCG a aussi été rédigé "à la hussarde" et pour le "plus rapidement possible". Au titre de ces dernières, citons

---

<sup>7</sup> / Pages 189 à 192 du TFUE. Pour raison "d'économie" de caractères et d'espaces, nous ne reproduisons pas les Articles en question du TFUE dans cette Tribune.

pêle-mêle : la gestion et la définition des "circonstances exceptionnelles", dont personne ne sais de quoi elles relèvent véritablement ; l'absence de définition précise quant aux notions de dette publique et de soutenabilité budgétaire ; le Titre IV du TSCG sur la "Coordination des politiques économiques et convergence", dont on ne voit pas très bien, tel que rédigé, son utilité et sa pertinence, bien que relevant d'une thématique très importante.

**2.11** Autre point d'insuffisance de fond de ce TSCG : la question de la Gouvernance de la zone Euro, notamment pour ce qui concerne le rôle du Parlement européen. Selon l'Article 12, point 5, ce dernier ne peut seulement qu'"être invité à être entendu", alors que toute pratique de bonne gouvernance démocratique et citoyenne tendrait plutôt à considérer qu'il "doit être présent" et participer très activement à la Gouvernance de la zone Euros. En ce sens, l'Article 13 serait plus cohérent avec cette position d'associer pleinement le Parlement à la gouvernance de la zone €. Mais trop d'imprécisions et de confusions donnent la conviction que les commanditaires et les concepteurs du TSCG ont plutôt (clairement ?) cherché à évacuer la question du renforcement des rôles du Parlement dans la Gouvernance de la zone Euro.

**2.12** En minimisant au minimum du minimum les rôles du Parlement dans la gouvernance de la zone Euros, ces mêmes commanditaires et concepteurs néo-libéraux et néo-conservateurs du TSCG ont sans doute (clairement ?) aussi cherché à évacuer la question de la mise en chantier, nécessairement de long terme, d'une création d'un véritable budget fédéral et communautaire européen, dont le Parlement *doit* en être un acteur majeur. En même temps, il relève de l'évidence que par ce biais, ces mêmes néo-lib cherchent aussi à évacuer toutes questions d'interventions publiques et budgétaires dans la gestion de notre Union économique et monétaire. Or en réponse à la grave crise systémique que nous traversons, en la nécessité absolue d'en sortir et d'appuyer d'autres logiques de croissance et de modes de régulation, tout au contraire, nous à Gauche, nous y adhérons et revendiquons ces moyens. Telles sont *nos* différences de fond d'avec les *leurs*.

### **3. QUELS AXES PRINCIPELS DE PROPOSITIONS ALTERNATIVES AU TSCG**

**3.1** Qui pouvait penser qu'en réactivité à la décision de R. Nixon du 15 août 1971 de décréter l'inconvertibilité du billet vert en or<sup>8</sup>, la coopération monétaire européenne initié en 1972 par le serpent monétaire<sup>9</sup> du Marché Commun lors des 6 se finaliserai, 30 ans après, par l'apparition de l'Euro ? Qui ne peut pas imaginer qu'à long terme, l'Europe sera fédérale au terme d'un cheminement historiquement original et unique et en lieu d'un aboutissement d'une Fédération européenne ? Enfin qui n'a pas conscience des enjeux que pose aujourd'hui la mondialisation, sa régulation nécessaire, la réforme du Système Monétaire International, la sortie de crise présente, avec une Europe solidaire, de coopération et budgétaire<sup>10</sup> au cœur de ces processus ?

**3.2** Nous, Européen-ennes, possédons une monnaie unique, un marché intérieur et une Europe en devenir politique certain. Il ne nous "manque plus" qu'à nous atteler sur le grand chantier d'avenir complétant ce que nous possédons déjà, à savoir : celui de la création d'un véritable Budget fédéral communautaire européen. Le cheminement vers l'aboutissement de ce véritable budget fédéral sera nécessairement long et sans doute autant pavé de difficultés que ne le fut celui allant du serpent monétaire européen (1972) à l'Euro (2002). Mais il relève d'un impératif catégorique, historiquement commandé et déterminé pour notre Union européenne et de ses exigences d'économie politique. Nous partons de quasiment rien, mais de quelque chose tout de même : en 2010, le Budget Général de l'Union Européenne se montait, en Crédits de Paiement, à 120 Mds d'Euros, soit 1% du Revenu National Brut (RNB) européen, ou seulement à 235 Euros par habitant.

---

<sup>8</sup> / Ou si l'on préfère, la fin du régime de taux de change fixe de Bretton-Woods et l'entrée en régime de taux de change flottants du Système monétaire international.

<sup>9</sup> / Puis du Système Monétaire Européen et son ECU de 1979. Toujours avec le jeu central de coopération de la Bundesbank, il est vrai avec les Chanceliers Sociaux-démocrates (du SPD) W. Brandt et H. Schmidt à la tête de la RFA d'alors. Et non, comme à ce jour, d'un mépris de coopération européenne par une ex-DDR couplée à un bling-bling néo-lib, enfin récemment vidé, pour ce qui concerne ce dernier.

<sup>10</sup> / Toute comparaison historique est boiteuse et l'Histoire ne bégaie pas. Mais rappelons-le tout de même : parmi la panoplie des instruments de sortie de crise de 1929, les Autorités centrales des Etats-Unis se sont renforcées et elles se sont bel et bien dotées d'un Budget...Fédéral ! Alors aujourd'hui, Européens-ennes, pourquoi pas Nous ?

**3.3** Il nous fallait nous trouver un axe principal alternatif au réactionnaire TSCG Merkozy, inutilement enfermé et situé hors de toute logique de fonctionnement d'une Union. Sans doute qu'un repositionnement stratégique de la poursuite de la Construction européenne en vu d'un réel Budget fédéral européen pourrait le constituer. En effet et en libération de tout carcan ultra-réactionnaire, la perspective de long terme (+/- 20 ans) de création de ce Budget communautaire européen passera logiquement par tout ce que refuse le TSCG à savoir : des développements de jeux coopératifs et de solidarité dans la gestion communautaire des finances publique et des possibilités d'interventions publiques d'appui de régulation et de coordination des marchés, *via* des interventions budgétaires européennes de résultats et de croissance. Le tout dans le cadre d'une souveraineté européenne élargissant, à l'optimum, les champs d'actions du principe de subsidiarité.

**3.4** L'on entend déjà poindre les haros d'extrême virulence des néo-conservateurs se laissant aller dans leurs fumisteries de perte de "souveraineté nationale" de démagogie honteuse. On rappelle leurs lancinantes diatribes tout au long de la Construction européenne, mais ayant toujours accepté de se ranger, *in fine*, du côté de la raison, mis à part quelques invétérés politiques d'extrême, hors-jeu de démocratie. On rappelle que nous positionnons un Budget fédéral européen sur un temps d'environ d'une génération et que nos futures générations seront d'approche et de sentiment très probablement plus proche de l'idée de souveraineté européenne que de celle de souveraineté nationale beuglée par les néo-conservateurs de notre temps. On rappelle, enfin, que la crise systémique que nous traversons a bien eu pour origines et développement des marchés financiers privés autoréférentiels délaissant éperdument toutes "souverainetés nationales", avec des acteurs politiques néo-conservateurs de parfait dévouement à leurs causes et leurs objets. Les aboiements et les altercations de perte de "souveraineté nationale" par ces derniers sont alors parfaitement inaudibles et que la caravane passe.

**3.5** Même sur la question de création d'euro-obligations, les réticences sont majeures chez les néo-libéraux européens, trouvant, pour certains, l'idée peut être assez bonne, mais repoussant tous aux calendes grecques leur création. Or il ne peut être question de céder sur cette question : les souverainetés financières européennes à construire en affaire de gestion de la présente crise en dépendent, tout comme les prochains développements des dites souverainetés européennes. Les euro-obligations ne sont donc en rien les "frères ennemis" *a priori* des euro-projets, mais doivent pouvoir se développer en parallèle.

**3.6** Une première étape cruciale dans la perspective d'une mise sur rail vers un budget fédéral européen relèverait d'une harmonisation intégrée de notre fiscalité et une politique fiscale tirée vers le haut et pouvant favoriser des processus de croissance économique durable dont nous donnions quelques références en début de Tribune. Les directives et les modalités d'application pratiques de cette harmonisation intégrée sont présentes et bel et bien dans les "cartons" de la Commission européenne. Il importe dès lors de lever tous les obstacles politiques à leur mise en œuvre et le plus rapidement possible sera le mieux.

**3.7** Une seconde étape consisterait à harmoniser de manière aussi intégrée les systèmes de gestion des finances publiques des pays de l'Union qui puisse permettre des politiques budgétaires axées sur des résultats. L'on sait que compte tenu de l'extrême diversité de fonctionnement des systèmes de gestion des finances publiques ce chantier sera nécessairement complexe à mettre en œuvre (sans doute plus encore que celui de l'harmonisation fiscale) et son aboutissement à situer dans la longue durée. Il pourrait impliquer élaboration de Directives par la CE et définition de modalités de transposition entre les pays membres. L'on pourrait aussi penser à réformer le système de fonctionnement du budget européen présent, très proche de l'ancien système de fonctionnement des finances publiques d'obédience francophone, et corrélativement commencer très sérieusement à développer les ressources budgétaires de l'Union dont on a pu déjà rappeler l'extrême faiblesse. Les axes alternatifs aux TSCG (ou Pacte de convergence) sont, comme le voit, multiples. Notre prochain Congrès, appuyé par notre Motion 3 : Maintenant la Gauche devrait pouvoir les développer. La Tribune présentée avait surtout pour objet d'en ouvrir quelques termes : espérons qu'elle y soit parvenue.